



CLASSIQUES  
GARNIER

Édition de BERRÉGARD (Sandrine), DOUGUET (Marc), MACÉ (Stéphane),  
MOURARET-MAISONNEUVE (Lauriane), VIALLETON (Jean-Yves), « Établissement  
du texte », *Théâtre complet*, Tome I, RAYSSIGUIER (Sieur de), p. 355-357

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12066-7.p.0355](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12066-7.p.0355)

*La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.*

© 2021. Classiques Garnier, Paris.  
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.  
Tous droits réservés pour tous les pays.

# ÉTABLISSEMENT DU TEXTE

## L'ÉDITION ANCIENNE

Le texte a fait l'objet d'une seule édition. Nous avons pris pour référence l'exemplaire YF-6792 de la Bibliothèque Nationale de France et accessible sur Google livres.

D'après les recherches effectuées par Alain Riffaud, la pièce a été imprimée par l'atelier de Jacques Bessin (<https://repertoire.theatreimprime.yale.edu/>).

La pièce est publiée en 1633 chez Pierre Billaine, « rue S. Jacques à la Bonne-Foy, devant S. Yves », avec un privilège daté du 17 août 1633. La Bourgeoise / ou / la promenade / de S. Cloud. / tragi-comédie. / Par le Sr. de Rayssiguier / [marque] A PARIS, / Chez Pierre Billaine, rue S. Jacques, / à la Bonne-Foy, devant S. Yves. / [filet] / M. DC. XXXIII // Avec privilege du roy.

Format : in-8°

Pagination : [28]-131, [1] p.

Signatures : ã<sup>8</sup> ě<sup>6</sup> A-H<sup>8</sup> I<sup>2</sup>

Contenu : ã1r° : titre, marque de libraire, gravée sur bois avec devise et signée I M / ã2r°-ã5v° : dédicace à monsieur Brioy / ã6r° : au lecteur / ã6v°-ẽ1r° : argument / ẽ1v° : blanc / ẽ2r°-ẽ5v° : stances à monsieur le marquis d'Ambre / ẽ6r° : extrait du privilège / ẽ6v° : acteurs / A1r°-I1r° : texte de la tragi-comédie en cinq actes.

## EXEMPLAIRES CONNUS

- Bibliothèque Nationale de France (Arsenal) : 8-BL-12662 (2)
- Bibliothèque Nationale de France (Arsenal) : GD-1686 (1)
- Bibliothèque Nationale de France (Tolbiac) : Z ROTHSCHILD-4142
- Bibliothèque Nationale de France (Tolbiac) : YF-6792
- The Library of Trinity College Dublin : OLS B-6-700 no.1
- British Library : 242.h.16.(3.)

Les principes généraux d'établissement du texte ayant été établis à la fin de l'introduction générale, nous n'indiquons ici que les cas particuliers relatifs à la pièce.

Nous avons unifié l'orthographe de « Cloris » en supprimant le -e par lequel se termine le nom du personnage dans l'Argument (« et qu'il aimait Cloris »), aux vers 1046 et 1375, ainsi que celles de « Climant » et d'« Ardilan », qui se terminent par un -d dans la liste des personnages initiale et en amont du vers 1559 respectivement. Nous avons de même unifié en la modernisant la graphie de « Saint-Cloud », dont l'orthographe est fluctuante, de même que celle du nom de « La Montagne », parfois écrit « La Montaigne ».

Aux vers 1136 et 1321, nous avons dû pour des raisons métriques remplacer la forme brève « avec » par la forme longue. À l'inverse, nous avons dû conserver la forme ancienne « meur » (« mûr ») (v. 123, 656), afin de préserver la rime. Nous avons fait de même avec « payera » (v. 149), « fuyent » (v. 562) et « payerait » (v. 634), pour marquer la prononciation en deux voire trois syllabes. Enfin la métrique exigeait que soient conservés au vers 728 le singulier « même » et au vers 1337 le pluriel « mêmes ».

Au vers 86, nous avons ajouté le possessif « ma », qui manquait, et au vers 570 un « n' » pour compléter le restrictif « que ». Nous avons fait de même, en amont du vers 950, avec le nom d'Acrise, que désignait seulement la didascalie correspondante. Pour signifier que la didascalie s'applique aux trois vers qui suivent (v. 1432-1434), nous avons par ailleurs remplacé le singulier « ce » par le pluriel correspondant.

En accord avec le discours que prononce le personnage, nous avons substitué au nom d'Atis celui d'Acrise à la scène 4 de l'acte IV (v. 1173).

Suivant le sens du texte, nous avons attribué les vers 995-1000 à Atis, ce que suggérait déjà, dans l'édition originale, la répétition du nom d'Acrise en amont du vers 1001.

Au vers 1619, nous mettons une majuscule à « état » pour indiquer le sens politique du terme.

Enfin nous avons corrigé les fautes suivantes ou adapté le texte original aux règles du français moderne : « eu » (épître dédicatoire : « les conversations que j'ai eues à la Cour », « la particulière connaissance que j'ai eue », « des incommodités qu'ils ont eues », « la crainte que j'ai eue »), « eut » (épître dédicatoire : « Ce qui eut été fait », v. 542), « about » [« about de son dessein »] (Argument), « composé » (extrait du privilège), « Adrillan » (liste des personnages initiale), « siecles » (v. 210), « cache » (v. 279), « accoutumée » (v. 287), « donnait » (v. 324), « entretient » (v. 399), « pouvait » (v. 685), « eux-même » (v. 728), « explique » (v. 778), « le » [le corps] (v. 910), « venu » (v. 1048), « traversait » (v. 1060), « vit » (v. 1118), « fait » (v. 1315), « rendit » (v. 1468), « frire » (v. 1472), « engagée » (v. 1485) [au prix de la rime pour l'œil], « voyons » (lettre en prose de Fabrice), « obsessant » (v. 1775).